

Titre :

L'attestation fédérale de formation professionnelle : quels apports pour les apprentis et les entreprises ?

Résumé :

Ce travail s'intéresse à l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) créée en 2004. Le domaine de recherche est spécifique au commerce de détail et aux apports de cette nouvelle formation, tant pour les apprentis que pour les entreprises. L'AFP est une solution d'intégration pour les apprentis aux capacités principalement pratiques. Elle leur permet d'acquérir une formation du degré secondaire II et constitue ainsi une passerelle vers le certificat fédéral de capacité (CFC). Elle permet aux entreprises d'engager des apprentis qui n'auraient pas pu réaliser la formation en CFC, leur offrant cependant une certification reconnue nationalement, tout en ayant un rapport coût/bénéfice positif. Les apprentis et les entreprises sont satisfaits de cette formation et l'adéquation entre le nombre de places sur le marché et le nombre de jeunes disposés à les occuper est en augmentation depuis sa création. La perméabilité entre les deux formations est une réalité pour 31% des apprentis dans les deux ans après l'obtention de l'AFP. Cependant seul 5% des apprentis débutent directement une AFP, la plupart tentent plusieurs autres expériences en acquérant une maturité et une expérience qu'un élève de 14-15 ans sortant de l'école obligatoire ne peut concurrencer.

Mots clés :

- Transition degré secondaire II
- Attestation fédérale de formation professionnelle
- Commerce de détail
- Intégration professionnelle
- Parcours de formation